

L'amitié franco-allemande

Cours d'allemand en 3ème

L'amitié franco-allemande en 3ème : d'ennemis à partenaires

Entre 1870 et 1945, la France et l'Allemagne se sont affrontées trois fois. Il y a eu la guerre de 1870-1871, puis la Première et la Seconde Guerre mondiale. On parlait alors d'« ennemis héréditaires ». En allemand, on dit **die Erbfeinde** [èrp-fäin-de]. Après 1945, des millions de familles pleurent leurs morts des deux côtés du Rhin.

Pourtant, quelques responsables veulent rompre avec ce passé. En 1950, le ministre français Robert Schuman propose de mettre en commun le charbon et l'acier. C'est le début de la construction européenne. Ensuite, deux hommes vont sceller la réconciliation : le général Charles de Gaulle, président de la République française, et Konrad Adenauer, chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

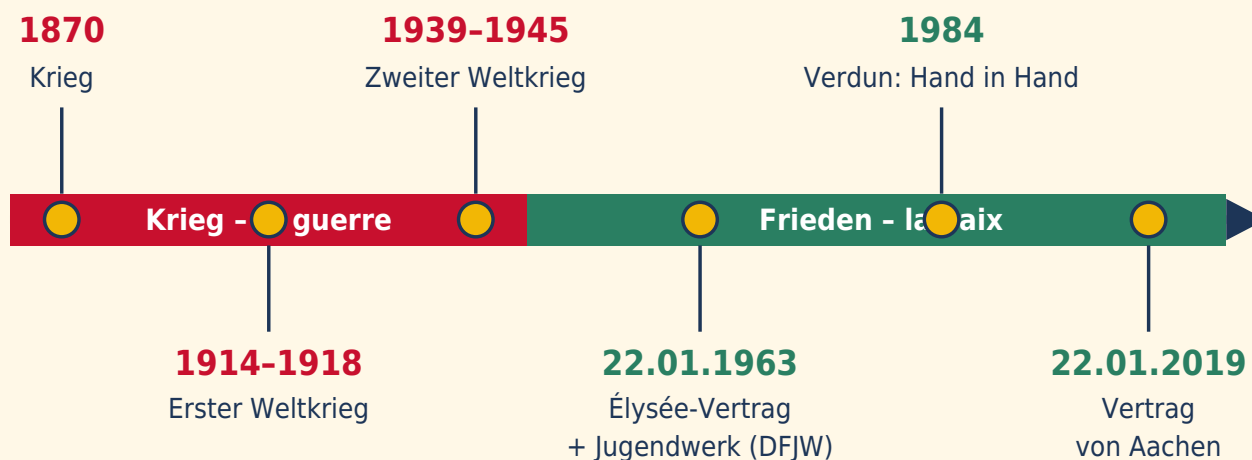
En juillet 1962, ils assistent ensemble à une messe dans la cathédrale de Reims. En septembre 1962, de Gaulle parle à la jeunesse allemande à Ludwigsburg. Il prononce même une partie de son discours en allemand. Le public est très ému.

Définition

La **réconciliation**, **die Versöhnung** [fèr-zeu-noung], c'est le fait de faire la paix après un conflit et de reconstruire la confiance. Le verbe est pronominal : **Frankreich und Deutschland haben sich versöhnt**. (La France et l'Allemagne se sont réconciliées.)

Von Erbfeinden zu Freunden

D'ennemis héréditaires à amis



Frise : trois guerres, puis deux traités d'amitié

De la guerre à la paix : les grandes dates de la relation franco-allemande.

Le traité de l'Élysée du 22 janvier 1963

Le 22 janvier 1963, au palais de l'Élysée à Paris, de Gaulle et Adenauer signent un traité d'amitié. En allemand, on l'appelle **der Élysée-Vertrag**. Ce texte est court, mais il change beaucoup de choses. Il prévoit en effet trois grands domaines de coopération :

- des rencontres régulières entre les dirigeants et les ministres des deux pays ;
- une coopération en politique étrangère et en défense ;
- une place importante pour l'éducation et la jeunesse, notamment l'apprentissage de la langue du voisin.

Aujourd'hui, le 22 janvier est la Journée franco-allemande, **der Deutsch-Französische Tag**. Ce jour-là, beaucoup d'écoles organisent des activités autour de la langue et de la culture du voisin.

Règle

Pour raconter un événement historique à l'écrit, on utilise le **prétérit**, le temps du récit. Le verbe **unterzeichnen** (signer) est faible : **er unterzeichn**ete**, sie unterzeichn**eten**, er hat unterzeichn**et****. La date se lit avec un nombre ordinal au datif : **am zweiundzwanzigsten Januar neunzehnhundertdreiundsechzig**.

Beispiel

- **Am 22. Januar 1963 unterzeichneten Charles de Gaulle und Konrad Adenauer den Élysée-Vertrag.** (Le 22 janvier 1963, Charles de Gaulle et Konrad Adenauer signèrent le traité de l'Élysée.)
- **Die beiden Politiker wollten einen dauerhaften Frieden.** (Les deux hommes politiques voulaient une paix durable.)
- **Seitdem treffen sich die Regierungen regelmäßig.** (Depuis, les gouvernements se rencontrent régulièrement.)

L'OFAJ et les échanges entre jeunes

Quelques mois plus tard, le 5 juillet 1963, naît l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, l'OFAJ. En allemand, c'est **das Deutsch-Französische Jugendwerk** [*you-quent-vèrk*], ou **DFJW**. Il a ses bureaux à Paris et à Berlin. Depuis sa création, plus de neuf millions de jeunes ont participé à ses programmes.

Concrètement, l'OFAJ aide à financer des échanges scolaires, des rencontres sportives, des stages et des séjours en famille. Il existe aussi des échanges longs. Par exemple, le programme Brigitte Sauzay permet de passer environ trois mois dans une famille allemande ; le programme Voltaire dure six mois. De plus, plus de 2 000 villes françaises et allemandes sont jumelées. Une ville jumelle se dit **die Partnerstadt**, au pluriel **die Partnerstädte**.

Wortschatz

Deutsch	Français
der Vertrag, die Verträge	le traité
die Freundschaft	l'amitié
die Versöhnung	la réconciliation
der Austausch	l'échange
der Austauschschüler, die Austauschschülerin	l'élève en échange
die Gastfamilie, die Gastfamilien	la famille d'accueil
die Partnerstadt, die Partnerstädte	la ville jumelle
der Nachbar, die Nachbarn	le voisin
unterzeichnen	signer
sich treffen	se rencontrer

Dialog

Lena : Hallo Hugo! Wie lange bleibst du in Freiburg?

Hugo : Drei Wochen. Ich wohne bei deiner Familie und gehe mit dir in die Schule.

Lena : Super! Hast du schon einmal einen Austausch gemacht?

Hugo : Nein, das ist mein erster Austausch. Das Jugendwerk bezahlt einen Teil der Reise.

Lena : Toll! Im Frühling komme ich dann zu dir nach Lyon.

die deutsch-französische Freundschaft



Au-dessus du Rhin, deux voisins devenus partenaires et amis.

Le traité d'Aix-la-Chapelle (2019)

Les gestes symboliques ont continué après 1963. Par exemple, le 22 septembre 1984, François Mitterrand et Helmut Kohl se tiennent la main devant les tombes de Verdun. Cette image fait le tour du monde.

Le 22 janvier 2019, exactement 56 ans après l'Élysée, Emmanuel Macron et Angela Merkel signent un nouveau traité à Aix-la-Chapelle, en allemand **Aachen**. Ce traité complète celui de 1963. Il renforce surtout la coopération entre les régions frontalières, l'apprentissage des deux langues et l'action commune en Europe. Le lieu n'est pas choisi au hasard : Aix-la-Chapelle était la ville préférée de Charlemagne, un symbole européen.

Beispiel

- **Der Vertrag von Aachen wurde 2019 unterzeichnet.** (Le traité d'Aix-la-Chapelle fut signé en 2019.)
- **Heute sind Frankreich und Deutschland enge Partner in Europa.** (Aujourd'hui, la France et l'Allemagne sont des partenaires proches en Europe.)

Pièges et prononciation

Achtung !

L'adjectif s'écrit avec une minuscule : **die deutsch-französische Freundschaft**. En revanche, dans un nom propre, il prend une majuscule : **das Deutsch-Französische**

Jugendwerk. Attention aussi au pluriel **die Verträge** (avec umlaut) et à **der Nachbar**, qui fait **den Nachbarn** à l'accusatif.

Pour la prononciation, retiens d'abord que le **v** de **Vertrag** se prononce [f] : [fèr-trak]. Ensuite, le **ö** de **Versöhnung** ressemble au « eu » de « feu ». Enfin, dans **Freundschaft**, le groupe **eu** se prononce [oi] : [froïnt-chaft].

À retenir

- 22 janvier 1963 : traité de l'Élysée, **der Élysée-Vertrag**, signé par de Gaulle et Adenauer.
- 5 juillet 1963 : création de l'OFAJ, **das Deutsch-Französische Jugendwerk**.
- 22 janvier 2019 : traité d'Aix-la-Chapelle, **der Vertrag von Aachen**.
- Pour raconter l'histoire : le prétérit (**unterzeichneten, wollten, trafen sich**).
- Pour parler d'un échange : **der Austausch, die Gastfamilie, die Partnerstadt**.